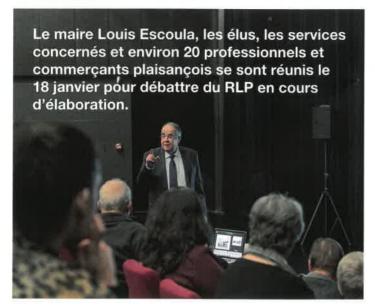
LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ UNE CONCERTATION TOUS AZIMUTS



Le Règlement Local de Publicité (RLP) est une déclinaison locale des réglementations nationales en matière de pré-enseignes, enseignes et affichage publicitaire. Son objectif est de mettre en place un système d'information commerciale et publicitaire en harmonie avec le paysage urbain, sans surenchère visuelle.

Au cours de cette réunion le maire a suggéré qu'un espace de concertation concernant chaque secteur de Plaisance soit mis en place afin de recueillir les impressions de commerçants et professionnels. L'élaboration du RLP est actuellement à l'étape de définition des orientations et à la rédaction du projet. Quelques mois de réflexion et de concertation seront nécessaires avant d'aboutir au projet de règlement, qui sera ensuite soumis à enquête publique. Le maire a conclu cette réunion en rappelant qu'au nom de la démocratie participative, il s'agit d'instaurer la concertation dans toutes les phases de la procédure.

Toutes les informations sur la concertation : www.plaisancedutouch.fr

IL S'INSTALLE À PLAISANCE

COIFFEUR HOMME ET BARBIER
BARBERSHOP
17 rue de la Palanquette
06 24 80 01 75

LE PRINTEMPS VOUS INVITE CHEZ LES PROFESSIONNELS DU JARDIN







Concept original et novateur, le "bus de l'emploi" de la société d'intérim "Triangle Intérim" va à la rencontre des demandeurs d'emploi et des entreprises des communes afin d'identifier sur place leurs besoins.

Le 20 janvier dernier, il a fait halte à Plaisance sur le parking de l'Espace Monestié.

De 9h à 12h30 et de 14h à 18h, 37 personnes ont été reçues dans des espaces dédiés à l'accueil, à l'inscription, au passage de tests et au recrutement. Un moyen personnalisé, direct et rapide pour tenter de trouver un emploi temporaire, en CDI ou CDD.

Triangle Intérim • 7 place Jolimont • Toulouse 05 34 57 20 50

Service Emploi • 5 rue des Tilleuls • 05 61 16 39 65